



INTERVENTION de Pierre MAUROY
Motion de Censure
Assemblée Nationale - 17 juin 1991

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Madame le Premier ministre,
Mes chers collègues,

Quelle hâte ! En déposant une motion de censure un mois seulement après l'entrée en fonction du Gouvernement, l'opposition témoigne d'une impatience injustifiée. Mais elle dévoile surtout sa volonté d'esquiver le débat de fond.

Jamais encore, sous la cinquième République, un texte de cette nature n'avait eu les honneurs d'une tentative de censure. Faut-il préciser qu'il comporte des dispositions essentiellement techniques correspondant à un souci de bonne gestion et d'économie que tout Gouvernement responsable se devait de prendre dans l'attente du retour à la croissance.

A travers ce projet de loi, il est mis fin à des organismes désuets et nous nous en félicitons. Il est heureux aussi que disparaissent des anomalies qui aboutissent à bloquer des fonds publics dans des trésoreries où ils ne servent à rien. Le groupe socialiste encouragera toujours le gouvernement dans cette gestion rigoureuse de l'argent public.

Je vous pose la question, mesdames et messieurs de l'opposition: est-ce - qu'une hausse de la TVA sur l'horticulture appelle nécessairement une motion de censure ?

Nul n'ignore que ces hausses répondent à des engagements européens, dans la perspective du Grand Marché de 1993. De même, la TVA sur l'automobile a été baissée, à l'automne dernier, dans un but d'harmonisation de notre fiscalité indirecte. Faire silence sur les baisses et s'indigner des hausses, alors que les deux mouvements forment un tout, n'est-ce pas pratiquer un jeu trop facile qui n'est pas digne d'un débat parlementaire? Surtout lorsque l'on sait que d'ici à 1993, de nouvelles baisses de TVA interviendront, pour que notre contrat soit pleinement rempli.

Les socialistes savent adopter la culture de l'effort chaque fois que la situation l'exige. Dans le monde actuel la croissance est indissociable d'une économie saine. En prenant rapidement les mesures adaptées nous donnons à nos entreprises les moyens d'être mieux armés face à la concurrence

internationale, nous leur donnons la chance de profiter pleinement de la reprise à venir. Tel est le sens de l'effort que nous demandons par ailleurs aux Français. Conscients que nous n'avons pas le droit de les tromper.

C'est ce contexte que l'opposition veut exploiter en lançant l'offensive contre le Gouvernement à un moment qui n'est pas facile.

S'il est de bonne tactique de s'en prendre à un Gouvernement qui fait face à un climat économique morose, votre précipitation, Mesdames et Messieurs de l'opposition, n'est pas dans l'intérêt du pays.

Ayons au moins le courage de dire aux Français que nous n'aurions pas à débattre ici de mesures d'économie sans la dépression apparue avant la guerre du Golfe et que celle-ci n'a fait qu'amplifier.

Ayons la lucidité de reconnaître que cette crise n'est pas pour l'essentiel nationale, mais mondiale. Une crise qui pour l'instant n'a absolument pas gêné l'assainissement en cours de notre économie. Je rappelle que notre inflation sera cette année, équivalente, voire peut-être inférieure, à celle de l'Allemagne.

Ainsi, même de votre point de vue, il est bien tôt pour juger et condamner.

Ce débat, d'ailleurs, nous ne l'esquiverons pas. Non pas que le texte de votre motion de censure en clarifie le contenu. Il mélange des préoccupations trop éparses pour dégager une réalité politique.

Relevons cependant quelques thèmes, afin de faire de cette séance au Parlement un moment d'explication et de clarté.

Une fois encore, vous instruisez le procès des prélèvements obligatoires. Cette question mérite d'être abordée sans esprit de système, sinon nous dériverons vers des polémiques stériles.

En tous les cas, mesdames et messieurs de l'opposition, vous êtes bien les derniers à pouvoir jouer les procureurs. Car si nul ne sait quel est le niveau idéal des prélèvements obligatoires, nous savons tous comment ils ont évolué depuis vingt ans.

Nous connaissons tous la phrase de M. Giscard d'Estaing : "au delà de 40%, c'est le socialisme". Eh bien, dès 1977, il entrait en socialisme.

Nous savons comment M. Chirac, après avoir affirmé que "les Français travaillent un jour sur deux pour l'Etat", après avoir promis de réduire ces prélèvements d'un point par an pendant dix ans, a finalement battu des records toujours inégalés avec 44,7% en 1987.

Oh certes ! vous avez diminué quelques impôts. L'impôt sur la fortune que vous aviez fait disparaître, la TVA sur les hôtels de luxe et même l'impôt sur les plus-values réalisées lors de la vente des chevaux de course....

Je laisse chacun juge d'autant que nous, nous avons non seulement stabilisé mais même légèrement diminué le niveau de ces prélèvements obligatoires.

Vous comprendrez que je me méfie des arguments prétendument définitifs sur ce sujet. L'important, à mon sens, étant moins le niveau de ces prélèvements que la juste répartition de l'effort et l'utilisation des fonds prélevés.

Ou alors il faut dire clairement si vous considerez que l'effort consenti en faveur de l'éducation, en faveur de la défense, en faveur de la sécurité, en faveur de la justice, en faveur des villes, en faveur de la solidarité est excessif.

Si vous préconisez une baisse plus accentuée des prélèvements obligatoires, ne réclamez pas, comme vous le faites, une hausse des dépenses militaires, une augmentation du nombre des policiers dans les banlieues, un effort accru en faveur de l'agriculture.

Il ne faudrait pas non plus jouer avec les statistiques. Comparons ce qui est comparable.

Comment ignorer que dans certains pays, la protection sociale repose sur l'assurance individuelle, alors qu'elle est assise chez nous sur la solidarité nationale ? Le rapport du sénateur Fourcade nous montre d'ailleurs qu'il ne fait pas bon être malade aux Etats-Unis quand on n'a pas des revenus élevés.

Quel est le sens de l'effort demandé aux Français ? En matière de sécurité sociale nous disposons de l'un des meilleurs systèmes au monde.

Et nous, nous refusons de le démanteler ou de le remplacer par un système d'assurance privée. En cette matière, prendre des risques serait coupable. Nous y tenons tellement que nous disons ceci aux Français: en

matière de sécurité sociale, la menace la plus lourde qui pèse sur les régimes sociaux, c'est l'immobilisme, le remède le plus sûr, c'est la recherche d'une qualité de soins sans cesse améliorée, au meilleur coût et à niveau de protection constant.

La maîtrise des dépenses de santé est indispensable à la survie du système. Elle est en quelque sorte la rançon de la réussite de notre sécurité sociale. Elle doit être concertée et rigoureuse. Nous nous y employons.

Il est souhaitable qu'une discussion s'ouvre entre l'Etat et les caisses afin que soient mieux définies les responsabilités respectives des uns et des autres.

Car les dépenses de santé, on l'oublie trop souvent, ont pour contrepartie les revenus des professions médicales ou para-médicales. Ces revenus ont, pour la plupart, beaucoup augmenté dans la dernière période.

Est-il abusif de leur demander un effort de solidarité semblable à celui que fournissent les salariés de ce pays?

Cette réflexion à moyen terme que nous avons engagée porte aussi sur la répartition de la charge du financement. En instituant la contribution sociale généralisée, nous avons répondu à cette préoccupation. Et répondu sans doute de la meilleure manière si j'en crois la surprenante conversion de ses plus impitoyables détracteurs d'hier qui nous reprochent aujourd'hui de ne pas avoir utilisé la CSG !

Si nous en avons écarté l'utilisation, c'est précisément parce que nous y voyons l'outil d'une réforme structurelle du financement social. Elle allège la charge des uns. Elle assujettit de manière plus équitable d'autres catégories, notamment les retraités à revenus élevés.

En présentant ce texte au Parlement les socialistes ont pris un engagement de mise en oeuvre progressive. Ceci nous conduisait à ne pas relever le taux pendant une année. Cet engagement nous le respectons.

Dans la mesure où l'institution de la CSG constituait un moyen d'accorder un avantage aux bas salaires, nous souhaitons que le Gouvernement en tire les conséquences à l'occasion des décisions concernant le relèvement du SMIC. Les engagements pris lors du lancement de la négociation par branche sur les bas salaires doivent être tenus.

Reste le débat concernant le prélèvement sur les entreprises. En 1982,

mon Gouvernement avait pris l'engagement de ne plus augmenter les cotisations patronales. Cet engagement a été tenu. Au point que depuis lors, le taux de la cotisation maladie a sensiblement décru pour les entreprises. Le gouvernement a décidé de prolonger cette politique en raison de l'impératif industriel qui est le sien. Là encore, nous respectons notre engagement.

Mais que tout soit clair sur la réalité de cette politique à la fois économique et sociale. Les conditions de productivité des entreprises françaises par rapport à leurs homologues étrangères se trouvent désormais rétablies. Les entreprises supportent en effet des cotisations sociales un peu plus élevées, des prélèvements fiscaux très comparables, des salaires plus faibles.

Au total : une harmonisation des conditions de la concurrence. Un récent rapport du Conseil Economique et Social, voté par le CNPF, en témoigne.

Madame le Premier ministre, si l'on veut mobiliser les Français, autour de l'effort industriel que vous leur proposez, il faut rompre clairement avec cette logique archaïque qui transparait une fois encore dans un récent rapport de l'OCDE. Il est absurde d'opposer avantages sociaux et compétitivité. Surtout lorsqu'il s'agit d'une institution comme le SMIC.

Et je me félicite que le Ministre du travail se soit clairement expliqué à ce sujet lors des questions d'actualité. Notre modèle n'est pas celui de Taiwan. N'imaginons pas que l'on pourra répondre au défi japonais ou au défi allemand par une indexation par le bas de nos salaires et de notre protection sociale.

Une politique ambitieuse de créativité industrielle n'est pas incompatible avec une politique de garantie sociale. L'une est même la condition de l'autre. On ne garantira l'équilibre de notre sécurité sociale, la pérennité de nos systèmes de retraite, l'efficacité de notre formation professionnelle, que par un nouvel élan économique. Mais ce dernier ne peut être obtenu sans une adhésion forte à un modèle social digne de l'Etat développé que nous représentons, digne aussi, ai-je besoin de le souligner, de nos convictions.

C'est pourquoi il est vain et dangereux de la part de l'opposition de s'en tenir à une critique simpliste sur le niveau des prélèvements obligatoires. Il est facile en la matière de tout caricaturer. Ainsi, pour nous, réformer la fiscalité, ce n'est pas un impôt de plus, c'est un impôt rendu plus juste. Je l'ai dit tout à l'heure à propos de la contribution sociale généralisée qui s'est substituée, il faut le souligner une fois encore, à d'autres modes de financement. Substituée et non pas surajoutée.

La même remarque s'impose à propos de la taxe d'habitation. Tout le monde s'accorde à dire que notre fiscalité locale cumule les injustices.

Injustice entre les collectivités locales. Il y a les communes riches et les communes pauvres. Des communes qui font face à d'immenses besoins. D'autres plus favorisées. Nous avons commencé à répondre avec la dotation de solidarité urbaine. Là encore nous avons respecté notre engagement, et oeuvré pour davantage de justice sociale.

Injustice entre les catégories sociales. La taxe d'habitation n'était pas jusqu'à présent fondée sur le revenu. Une partie d'entre elle le sera à l'avenir, la part départementale. Certes la répartition de la charge entre nos concitoyens sera différentes. Mais un nouveau mode de calcul n'est pas un nouvel impôt. **Là encore, nous respectons un engagement de meilleure répartition, et donc de justice sociale.**

Il est difficile en effet de réformer la société française. En combattant comme le fait l'opposition votre tentative de modifier le financement de la protection sociale. En travestissant nos intentions en matière de fiscalité locale, l'opposition témoigne d'un aveuglement dangereux. Et en définitive très dangereux pour le pays.

Une opposition ne saurait se borner à critiquer. Les Français se rendront vite compte que si vous avez des commentaires et des critiques sur tout, vous n'avez de réponse sur presque rien. Que répondez-vous à un Gouvernement qui assume courageusement des mesures d'urgence, qui met l'accent sur le développement industriel, prend en charge le problème des qualifications.

Prenez garde ! Par vos critiques injustifiées, vous réveillez les démons de la société française. M. Le Pen est là en embuscade, profitant de tout, et en particulier de vos outrances démagogiques.

Prenez garde de ne pas réveiller de vieux démons. Vous n'avez pas de remède miracle contre l'insécurité, vous n'avez pas de remède miracle contre le mal de vivre des banlieues. Vous n'avez pas de remède miracle contre la montée du chômage. A partir des propositions du gouvernement, une large confrontation doit être portée sur la place publique, et si vous avez des contre-propositions sérieuses, mesdames et messieurs nous serons heureux de les examiner.

Avant des échéances électorales - même si elles sont encore lointaines ! - il est toujours tentant de caricaturer le débat. Il est toujours tentant de faire de l'Etat le bouc émissaire de tous les problèmes de la société. Les Français ne sont pas dupes. Vous n'emporterez pas la censure ici mais vous obtiendrez encore moins la confiance des Français.

Madame le Premier ministre, votre tâche est difficile. Mais votre volonté est désormais d'atteindre des objectifs ambitieux. D'entrée de jeu l'opposition ne vous laisse pas l'espace du débat, elle tente de vous mener au combat.

Ce combat, nous sommes avec vous pour le conduire. Avec une politique qui réussit. Je ne doute pas que les mois qui viennent nous permettront de le démontrer avec éclat aux Français.

Non seulement votre gouvernement ne sera pas censuré, mais il trouvera dans l'échec de cette motion de censure les conditions du nouvel élan.

Le nouvel élan avec la gauche, toute la gauche rassemblée, le nouvel élan avec la majorité présidentielle, le nouvel élan pour un septennat de réussite économique, mais aussi de réussite sociale.

Sur ce point nous comptons sur vous Madame le Premier ministre.